

La démocratie R.D. Congolaise, survivra-t-elle aux Groupes Armés?

[Will the Congolese democracy survive to the armed groups?]

Justin-Pascal RUKENGWA BAHIZIRE

Président de la MRT9, RD Congo

Copyright © 2017 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the **Creative Commons Attribution License**, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: By its name DR Congo is a democracy known by its struggling to apply democracy norms in its day by day politic. One of the factors which prevents DRC to be true democracy is security challenges. This article demonstrates how it is difficult for democracy to flourish when there is a tension between the expression of the will of the people and the sad reality of been subjected to the will of armed group in DRC.

KEYWORDS: democracy, Election, Armed groups, illegal exploitation of natural resources, Political power in Africa.

1 INTRODUCTION

La RD Congo se nomme République « *démocratique* » comme pour marquer son choix irrévocable de la démocratie. Cette dénomination aux allures de serment solennel ne lui laisse, en principe, aucun autre choix que d'être un exemple de démocratie. Elle se doit d'atteindre « *l'idéal politique de la participation éclairée du plus grand nombre-incarné par le démos, c'est-à-dire l'ensemble des citoyens-aux affaires de la cité*¹ ». Cet engagement est-il à la portée de ce grand pays aux ressources naturelles, démographiques et culturelles impressionnantes?

Ses tentatives infructueuses de mise en place d'un système démocratique commence vers 1957 avec l'organisation des élections locales. Depuis, des lois, des accords, des pactes, des tables rondes, des conférences et des dialogues se sont succédé sans mettre la volonté populaire au cœur de l'action politique. Les aspects spectaculaires des élections, ont parfois marqué la vie politique congolaise sans réellement donner la parole au peuple. La mise en place d'institutions ayant des dénominations classiquement considérées comme démocratiques n'implique pas un fonctionnement conséquent. Des réalités différentes portent alors le même nom et le mal entendu s'installe.

Ce qui justifie cette difficile mise en application de la démocratie est multifactoriel mais la présence des groupes armés et surtout la logique des armes y a une part importante. Chaque avancée démocratique est étouffée dans l'œuf par des actions armées.

Le terme « *groupes armés* » évoque, dans ce papier, tant les milices constituées, les bandes armées incontrôlées, les rebelles, les mutins, les militaires indisciplinés, que les factions militaires et des groupes d'officiers qui agissent à leur guise.

Ces groupes armés, déterminent plus la marche politique de la RDC que ne le fait la volonté populaire. Sur quatre personnes qui ont exercé les fonctions de Chef de l'État, seul KASAVUBU n'était pas militaire ou chef de guerre. Les leaders civiles quelle que soit leur saillance ont fini par être éliminés par des hommes en armes qui font l'histoire de la RDC. LUMUMBA, TSHOMBE, KASAVUBU, et même TSHISEKEDI ont été neutralisés par des actions militaires malgré leur popularité.

D'où le questionnement sur les chances de survie de la démocratie face à ce primat de la volonté des groupes armés sur la volonté du peuple. C'est ce questionnement qui guide les lignes qui suivent.

La question des groupes armés a fait l'objet de préoccupation à l'intérieur comme à l'extérieur du pays mais le problème demeure; par contre d'autres groupes sont nés notamment au Kassaï et dans l'ancien Katanga.

2 LA DÉMOCRATIE CONGOLAISE

Est-il possible de parler d'une « démocratie congolaise ? », d'une « démocratie des congolais ? » ou d'une « démocratie à la congolaise ? » si on sait qu' « *il n'y a pas de liberté politique ni même économique, sans liberté de la pensée, qu'en revanche, dès lors que cette dernière existe réellement, alors il y a démocratie* »²?

2.1 QUÊTE DE SENS POUR LA DÉMOCRATIE CONGOLAISE

Le sens que l'on donne à la démocratie lors de l'indépendance en 1960 semble être la substitution du colon par le congolais. Les pensées qui éclairent cette évolution sont importées. La production locale d'idées et des stratégies n'est pas encore remarquable. La démocratie congolaise concerne avant tout le pouvoir et donc la mécanique d'accès aux fonctions politiques. La participation politique se résume à la présence dans les institutions publiques des nationaux. La pratique politique qui se met en place par la suite montre que cette logique se maintient et se consolide. L'intégration dans les institutions des personnes issues d'une part des toutes les provinces et si possible de toutes les communautés³ et d'autre part de l'opposition et de la société civile est présenté comme suffisamment démocratique. Le fait de participer à la décision peut alors se limiter à la seule symbolique, au geste de participer et omettre l'exigence d'influer sur le cours des événements par la majorité du peuple.

Les lois congolaises reconnaissent le droit d'avoir des opinions et de les exprimer mais la structure culturelle n'offre pas le tempérament d'expression à la fois libre et responsable. Cet exercice « *est autrement exigeant, mobilisant la totalité de l'être qui s'y engage, présupposant la capacité à transformer son environnement, le réfléchir, participer à la vie collective et avoir prise sur le monde. Et c'est bien la pensée comme telle qui est convoquée en ce lieu de décision ultime, quand à ce qui vaut et ce qui ne vaut pas dans l'ordre de la parole dite et entendue* »⁴.

La démocratie congolaise a encore besoin de construire *les conditions de sa liberté de penser en développant ses moyens propres de se former et de se cultiver* car elle aura comme soubassement des citoyens responsables et actifs. Ce qui exige une qualité d'homme critique et capable de desceller les pièges dans les idées et les images diffusées par les forces en présence. En effet chaque producteur d'idées et d'images lui donne une orientation compatible avec ses propres intérêts.

La démocratie en RDC, dans ses aspects institutionnels et revendicatifs, les plus spectaculaires, pouvait cependant constituer un progrès réel si son évolution restait constante et qu'elle n'était pas presque toujours interrompue par des vagues de violence. Elle se présente comme une structuration politique des revendications. Des revendications politiques d'abord lors des indépendances, mais des revendications économiques surtout car l'amélioration de la qualité de la vie est l'enjeu. Elle s'exprime sous la forme d'une action du type syndical ou associatif dont la base est d'abord d'obtenir d'un décideur des avantages pour ses membres.

Comme souligné plus haut, la lutte pour l'indépendance est apparue parfois comme une démarche de « *remplacement du cadre belge par le cadre congolais* ». La référence, les idées et les pensées qui la nourrissent oscillent autour du désir de liberté mais aussi de la tentation de vouloir vivre comme le blanc. Le cadre de référence, le modèle de la société à construire est celui proposé par l'occident. Les outils de construction de la société doivent alors être importés de l'occident et cela pose les bases de la dépendance tant idéologique que matérielle. Un peuple idéologiquement dépendant ne saurait construire une démocratie car la démocratie a pour base le choix libre et rationnel. L'image que la colonisation laisse dans les esprits des cadres congolais est de vivre du travail des autres, du colonisé noir. L'attrait de cette « *vie facile* » semble tellement fort qu'on ne perçoit pas qu'elle est la résultante du « *savoir faire-faire* », de l'effort constant de tout « *coordonner dans un contexte d'hostilité* » et du soutien de la métropole. L'accès au pouvoir par l'indépendance s'est révélé plus facile que la gestion de ce même pouvoir. On s'est vite retrouvé pris au piège de la consommation sans production, de l'utilisation sans entretien, de l'illusion de la potentialité inépuisable des ressources naturelles du Congo. La puissante machine de l'ordre colonial laissait sa place à une police disloquée et confondant l'indépendance à l'indiscipline et au libertinage.

Les cadres congolais se retrouvaient subitement responsables d'une organisation étatique complexe et d'immenses richesses convoitées qu'ils ne peuvent protéger efficacement. Le pouvoir était là, il fallait l'exercer et le protéger. La stabilité de la situation ne tenait qu'à un fil. « *N'importe quel secteur pouvait lâcher le premier, il se fit que ce premier secteur fut l'armée. Les conséquences ne se firent pas attendre: la sécession du Katanga et la fuite des fonctionnaires européens. Et le pouvoir, une fois privé de ses moyens de coercition, n'avait plus aucun moyen de venir à bout de la crise déclenchée par la mutinerie de l'armée* »⁵.

2.2 UNE DÉMOCRATIE DE FAÇADE

Nous sommes donc assez loin de la recherche réelle de la démocratie telle que comprise ci-haut. Une recherche qui implique normalement la contrainte de se former, se cultiver et se préparer pour assumer des tâches aussi ardues que celles de gérer un État.

Les associations et les syndicats qui se transforment en partis politiques ne sont pas encore affranchis du réflexe de la revendication vis-à-vis du « patron ». Les idéologies qui sont déclarées ressemblent à des alignements par rapport aux courants existants plus qu'à des options de base relatives à la situation du Congo et à son exigence de développement. L'ancien colonisateur, recrute alors des « partenaires » ou des « collabos » et continuent à gouverner par eux interposés. C'est donc désormais parmi les représentants des puissances du monde et de leurs intérêts qu'il faudra choisir les *leaders* congolais. C'est également la capacité de mieux « jongler » entre ces intérêts qui devient le plus grand atout pour accéder au pouvoir.

La population se retrouve abusée, les attentes et les espoirs nourris en elle par la classe politique comme fruits de l'indépendance s'avèrent démagogiques. La lutte pour « *une nouvelle indépendance* », qui libère non pas seulement quelques privilégiés mais tout le peuple par la démocratisation reprend aussitôt et se poursuit jusque maintenant. Mais l'élite politique y voit une nouvelle opportunité, une stratégie d'accès au pouvoir. Les discours mielleux abusent d'une population en quête de changement pouvant accroître sa qualité de vie. Cela devient une démarche de renouvellement d'hommes mais pas de nouveau politique. Les gouvernements se succèdent et se ressemblent pendant que les conditions sociales se détériorent chaque jour davantage. Il se met alors en place une situation que Jean-Claude Wilame illustre dans l'image de la *salle climatisée* (Le lieu où s'exerce le pouvoir officiel) et de la *véranda* (celui où s'exerce le pouvoir informel)⁶

« *Sur le devant de la scène, un premier système, inspiré-de manière voyante-par des modèles européens ou occidentaux comprenant des institutions, des normes, des rôles semblables à ceux qui sont familiers, Ce premier système qui, pour le nouveau venu, barre tout l'horizon du visible, obéit, au moins en apparence aux critères de rationalité bureaucratique et de l'efficacité technocratique(...), il parle le langage de la démocratie et du développement(...) mais surtout, il déploie les symboles de la souveraineté(...) mais la fonction principale de tout le dispositif est moins de gouverner que de représenter, moins de gérer que de signifier. La logique qui le régit est non plus celle de l'efficacité, mais celui du partage. Les occupants de l'État sont, comme tels, en mesure de s'assurer à eux-mêmes des substantiels revenus et de reprendre autour d'eux places, prébendes, gratifications et services* »⁷ mais la population reste dans la misère croissante.

2.3 DES RENDEZ-VOUS MANQUÉS

Un des plus grands rendez-vous manqués est la Conférence Nationale Souveraine. La Conférence Nationale Souveraine est organisée à la suite de la *démocratisation* amorcée le 24 avril 1990. C'est un bon moment de débat, pratiquement une « *cure psychologique* ». Les congolais semblent soulagés de voir critiqués et remis en cause ses bourreaux du régime Mobutu mais ne développent pas une action révolutionnaire.

*La conférence nationale s'est décrétée souveraine, elle a édifié un système institutionnel, mis en place un cadre juridique pour la transition, mais malgré les solennelles proclamations d'adhésion à l'éthique de la démocratie et de l'ordre de la loi, les principes arrêtés, les lois édictés resteront lettres mortes ou plutôt ne seront que des instruments aux mains de protagoniste d'un combat politique qui tend à se réduire à une simple lutte pour le pouvoir(...), la rhétorique des acteurs cache mal leur incapacité à se conformer aux idéaux dont ils se réclament, masque mal la logique de leur comportement*⁸. La durée de la transition sert à consolider les pratiques décriées dans les lignes qui précèdent et pas à jeter les bases d'une cohésion nationale et d'un système démocratique.

Les élections de 2006 mettent en place des institutions consensuelles qui n'arrivent pas à mettre en place une nouvelle pratique politique et une meilleure gestion du pays. Le pays est « *déchiré non seulement par la guerre mais aussi par une classe politique divisée en micro-factions au comportement difficilement prévisibles* »⁹.

Les élections tant souhaitées ont bel et bien eu lieu en 2006, sans produire les changements attendus. Le divorce profond demeure *entre le discours et les pratiques, entre le cadre juridico-institutionnel officiel et les normes qui régissent réellement les comportements, entre le formel et l'informel*¹⁰. Les secondes élections de 2011, loin d'apporter des correctifs à celles de 2006, frôlent le scandale dans certaines circonscriptions. Les parlementaires ainsi arrivés n'installent pas des nouvelles pratiques parlementaires, par exemple, ils signent des motions et retirent leurs signatures quelques jours après trahissant ainsi une attitude mal assurée¹¹.

Finalement, le terme « démocratie » ne concorde pas parfaitement à l'évolution politique actuelle de la RDC. « *Les bailleurs des fond et les parrains du Congo se sont satisfait de la mise en place des d'artefacts institutionnels démocratiques comme un gouvernement responsable devant un parlement, une justice nominalement indépendante, etc.*¹² »

3 LES GROUPES ARMÉS ET LE POUVOIR EN RDC

Les modes d'accès pacifique au pouvoir et la conquête violente de ce même pouvoir semblent être en compétition en RDC. Chaque fois qu'un processus démocratique s'est mis en route, une intervention armée est venu prendre le pouvoir et imposer un recommencement. La communauté nationale et internationale semble s'accommoder des dirigeants qui prennent ainsi le pouvoir pour peu qu'ils arrivent à une certaine stabilisation. Pour la population, la restauration de la sécurité et de la stabilité qui sont des conditions minimales pour que fonctionne un État, quelle que soit sa forme, a tendance à suffire.

3.1 GROUPE ARMÉS COMME OUTILS DE PRISE DE POUVOIR

L'histoire politique de la RDC, durant les 50 dernières années a tendance à montrer que la voie de la violence est la meilleure pour accéder au pouvoir.

L'impact de l'armée sur la politique congolaise, nous l'avons souligné, remonte aux années d'indépendance. Le mouvement de désintégration du pays a atteint son premier point culminant avec l'annonce de la mort de Lumumba en février 1961 et l'éclatement du Congo en quatre morceaux principaux : "Le Katanga, le Sud-Kasaï, le Congo-léo et le Congo-Stan Chacun de ce centre possédait sa propre armée"¹². Ces factions armées servent dans ce cas à imposer une politique nouvelle, à mettre fin à l'action de Lumumba qui s'efforçait de liquider la sécession Katangaise et de consolider l'autorité de l'État et à dénaturer l'indépendance.

Le long processus de redémarrage lancé au lendemain de l'assassinat de Lumumba, passant par la réconciliation de Lovanium et la constitution de Luluabourg était en train de porter, « *démocratiquement* », Tshombe au pouvoir quand, de nouveau, le haut commandement militaire prend le pouvoir, met tout le processus de nouveau entre parenthèses pour 32 ans de dictature.

Depuis, aucune action démocratique ne va arriver à inquiéter véritablement le dictateur. Seules des interventions militaires comme MOBA 1 et 2 arrivent vraiment à les bousculer sans faire trop de casse grâce à l'aide des amis du régime dont la France et le Maroc.

Pendant la période de la dictature, des groupes armés se mettent en place clandestinement mais ne peuvent pas s'exprimer efficacement du fait du soutien solide dont bénéficie Mobutu qui a un rôle dans la guerre froide. Le maquis de Kabila s'installe à Fizi et d'autres maquis: on parle de Mulele, de bangilima, de l'armée populaire de libération(APL) de Soumialot, Marandura et déjà des mai-mayi.

Échappant totalement au contrôle de institutions de la transition de l'époque et à un État en déliquescence, ont vit proliférer des milices tribales, parents proches des futures bandes armées, maï-maï ou autres. Les mai-mai disent pallier à l'incapacité de l'armée de combattre l'ennemi et se préparer aux affrontements directs avec le rwandais envahisseur.

Le destin du pays, comme on le voit, loin d'être piloté par l'élite intellectuelle, les politiciens expérimentés, est resté l'apanage des hommes en uniforme qui ont su prendre le pouvoir par les armes et se servir de ces intellectuelles réduit parfois au rôle de communicateurs au service des militaires.

*En fait on a jusqu'à ces dernières années gravement sous-estimé le rôle de l'armée dans les régions en voie de développement(...). Très récemment on s'imaginait que l'avenir des États nouveaux serait l'œuvre de leurs intellectuels occidentalisés, de leurs fonctionnaires socialisants, des partis nationalistes au pouvoir, bien peu pensaient que l'armée pouvait jouer un rôle décisif dans la construction de la nation*¹³

C'est un groupe armé qui a fini par renverser Mobutu, chose que toute l'opposition mise ensemble n'a pas réussi à faire durant plusieurs décennies. Il s'agit de l'AFDL¹⁴ qui en peu de temps traverse militairement le pays et prend le pouvoir le 17 mai 1997.

L'AFDL arrive au moment où les institutions issues notamment de la Conférence Nationale Souveraine, composée de l'élite congolaise patauge et que le processus démocratique a du mal à fonctionner face à un régime Mobutu qui manie argent et intimidation militaire pour maintenir en respect une opposition déchirée par les ambitions personnelles et l'appâté au lucre.

L'arrivée des troupes de l'AFDL suspend la constitution et tout le processus démocratique en cours. Certains *espéraient que Kabila réaliserait les promesses que Mobutu avait rompues. Il n'en avait cependant pas la moindre intention. Le maquisard de tout temps, n'avait pas besoin des radotages confus d'une salle remplie, cinq ans plus tôt, des braves idéalistes ?* »¹⁵.

Kabila, chef de guerre, va donc imposer sa loi aux vieux politiciens comme Tshisekedi et Gizenga pour avoir été le seul à comprendre que c'est par des groupes armés que passe le pouvoir en RDC. Comme pour le confirmer, « *Deux mois seulement après la libération de Kinshasa, Tshisekedi fut arrêté. Il fut interrogé, assigné à résidence et finit par disparaître en exile dans sa région d'origine* »¹⁶.

Une nouvelle légalité est construite, une assemblée constituante est mise en place et des élections sont promises quand survient la rupture entre LD KABILA et ses alliés rwandais et que le 2 août 1998 éclate une nouvelle guerre qui remet tout en cause. Comme durant les années 60 le pays est partagé entre factions militaires et des nouveaux chefs de guerre voient le jour : Jean Pierre Bemba, Azarias Ruberwa, Mbusa Nyamuisi, Roger LUMBALA, et des nombreux chefs maï-maï.

Pour mettre fin à cette division un dialogue intercongolais est organisé en Afrique du Sud dont les protagonistes dominants sont justement les chefs de factions armées. Le dialogue joue alors le rôle de blanchisserie qui transforme les chefs de guerre en responsables politiques honorables. Les opposants politiques y font piètre figure. Ils ne sont que des figurants qui subissent la loi des groupes armés. La leçon est apprise : qui veut accéder au pouvoir en RDC prend les armes, s'il n'arrive pas à se hisser personnellement au pouvoir, il négocie, fait nommer ses miliciens dans l'armée nationale à des grades d'officiers généraux, supérieurs et subalternes et s'installe confortablement. La démocratie ne survit pas aux groupes armés, elle est trop peu implantée dans le quotidien des citoyens pour faire le poids.

Il s'installe dans l'imaginaire collectif que le fait de recourir à la violence est un mode de conquête de pouvoir valorisant. Des nombreux citoyens rêvent alors de recourir à cette voie là pour accéder au pouvoir.

Dans une telle réalité, la poursuite du processus démocratique est hypothétique. Son aboutissement impliquerait la fin des avantages des groupes armés. Ces groupes armés devraient donc être vaincus d'abord et cela exige une armée et un pays qui fonctionne correctement.

Les élections ont confirmé cette réalité : les chefs de guerre les ont remportés. Les deux candidats qui arrivent au deuxième tour ne sont pas d'anciens opposants. C'est plutôt des leaders dévoilés par la guerre et ayant été à la tête des groupes armés.

3.2 GROUPES ARMÉS ET EXPLOITATION ILLÉGALE DES RESSOURCES

Les groupes armés prolifèrent dans des endroits riches en matière première. Mais tout est fait pour maintenir les apparences de la disjonction, y compris dans l'occultation des liens et intérêts nombreux entre ces hommes en armes et les acteurs politiques et économiques occidentaux supposés rationnels, pacifiques et régulés¹⁷.

La localisation des groupes en dit long sur leur intention d'exploiter les ressources disponibles. Les groupes armés, les rebelles, les militaires embourgeoisés, opèrent tous dans les zones riches en minerais.

Les militaires congolais et des pays voisins, les groupes armés, les rebelles, des entreprises et compagnies sont impliqués dans le commerce illicite mais lucratif des matières précieuses. Les minerais extraits illégalement alimentent les conflits et entretiennent des groupes armés. En 2010 la loi américaine DOD FRANCK a essayé de casser le lien entre les minerais et les conflits à l'Est en exigeant la vérification des chaînes d'approvisionnement par les compagnies et les entreprises américaines pour savoir que ce qu'elles achètent n'alimente pas le conflit. Le résultat est resté mitigés.

4 LES GROUPES ARMÉS ET EXPRESSION CITOYENNE

Les représentants de la société civile jouent en RDC un rôle notable mais sa légitimité comme représentant du peuple pose problème car les ASBL qui la composent dépendent des assemblées générales trop réduites, mal informées et souvent rarement convoquées. Dans plusieurs cas elles sont les porte-voix des bailleurs des fonds qui financent leurs activités. Or, la représentation en démocratie n'est pas fonction seulement des origines mais aussi et surtout des intérêts et des opinions.

Les habitants de Rutshuru, Masisi, mais surtout de Beni, des zones où sévissent les groupes armés ne peuvent participer à la vie du pays car vivant selon la volonté des hommes armés, dans une instabilité tant psychologique, sociale qu'économique. Leur participation politique, participation à la décision, à la définition des politiques publiques est nulle. Leur apport économique n'est plus possible car ils sont réduits à la débrouille et sujet à la prédation. Ils ne peuvent produire

car les champs sont inaccessibles et dangereux à cause de l'insécurité que créent les groupes armés. Les quelques produits disponibles ne peuvent être évacués faute de voies routières en bonne état et surtout en sécurité. Les villages sont vidés de leurs mains d'œuvre et déversent leurs forces de travail dans des villes où la rareté de l'emploi en fait des parasites, proies faciles de ces mêmes groupes armés. Les enfants sont recrutés de force et deviennent ces enfants soldats dont « l'enfance est volée¹⁸ ». La population est esclave des milices qui pratique l'esclavage sexuel, la corvée obligatoire pour porter des armes, des munitions et tout matériel important pour leurs activités guerrière. Les groupes armés congolais sont la négation totale de tous les droits humains. Il s'agit d'une situation d'esclavage et non de démocratie.

4.1 NÉGATION DE TOUT PRINCIPE DÉMOCRATIQUE

La logique des bandes armées est de contrôler tout pouvoir, tout avoir et tout savoir sans partage et sans dialogue autre que la transmission des instructions. Ils ont compris la pensée de FENELON¹⁸, pour qui, « *il faut toujours être prêt à faire la guerre pour ne jamais être réduit au malheur de la faire* car selon SHIMON PERES, *le processus de paix ressemble à une nuit de noces dans un champ de mines*¹⁸

Les groupes armés congolais sont l'antithèse du libéralisme politique en RDC. Leur présence remet en cause tout système de justice stable. Les magistrats de Goma ont été évacués lors de la prise de Goma car les nouveaux maîtres parmi lesquels se trouvaient certains condamnés par les cours et tribunaux risquaient de se venger.

Les groupes armés sont composés des beaucoup d'hommes et des femmes devant être armés, nourris, soignés, déplacés, abrités, etc. Tout ceci nécessite des moyens colossaux qui ne peuvent être trouvés qu'auprès des puissances financières et/ou étatiques. Ils sont donc fatalement dépendants d'idéologies et d'intérêts plus ou moins cachés et dont les objectifs ne sont pas toujours compatibles avec ceux de la population. ils sont parfois l'expression de la volonté de pouvoir étranger sur des territoires congolais. Des nombreux acteurs étrangers ont besoin d'une zone d'influence en RDC. Une telle influence leur garantie l'accès aux minerais, spécialement le colombo tantalite qui est un métal stratégique.

« A Partir de 1998 et du second conflit des grands lacs, les objectifs du Rwanda et de l'Ouganda au Congo sont teintés de plus en plus des objectifs économiques : l'exploitation des importantes ressources minières des territoires que leurs armés occupent(...) Le projet rwandais de partition de facto avait l'appui des plusieurs multinationales qui estimaient sans doute qu'elles auraient les coudées franches pour exploiter le sous-sol congolais dans une zone de non droit, d'application variable de droit du moins. Ces entreprises (parmi lesquelles Consolidated Eurocan ventures, Barrick Gold corporation ; Ashanti Goldfields ; American Mineral Fields,...) ont dès le déclenchement du conflit en 1996 proposé une aide financière à l'AFDL en échange d'octroi des concessions d'exploitation.»¹⁹

Ils sont donc naturellement à l'opposé de la bonne gouvernance. La démocratie est supposée être le gouvernement de la majorité du peuple. Les politiques exécutées sont donc issue du peuple. Si ces volontés sont dictées de l'extérieur, la démocratie ne peut qu'être biaisée.

5 CONCLUSION

La démocratie en RDC est coincée entre la volonté du peuple, celle des groupes armés et celle des puissances financières à la recherche des ressources rares. Elle ne peut survivre aux groupes armés dans les conditions actuelles.

La culture politique congolaise est un défi majeur pour atteindre un système démocratique qui fonctionne. Seule l'éducation, la formation de l'homme par l'expérience vécue débouchera sur une citoyenneté active et responsable.

La constitution d'un Etat fort doté d'une armée capable de garantir à tous et partout la sécurité est un préalable pour la stabilité de quelque régime que ce soit. Tant qu'on se servira du fusil comme moyen d'ascension politique, la construction d'une société participative sera entravée. *"Aussi longtemps que les hommes vivent sans un pouvoir commun qui les tiennent tous en respect, ils sont dans cette condition qui se nomme guerre et cette guerre est guerre de chacun contre tous"*²⁰.

La construction rentable de la paix passe par l'érection d'une citoyenneté responsable et active qui assume et anime les institutions politiques, apporte une contribution à la fois économique, culturelle, idéologique et sociale.

REFERENCES

- [1] Alcaud, D et Bouvet, L., *Dictionnaire de sciences politiques et sociales*, Paris, DALLOZ, 2004, P72
- [2] Alain Cugno : « Sur la liberté de penser » in *Projet*, n°284, janvier 2005, PP85-90
- [3] Communauté évoque ici les grandes tribus. Le choix du terme communauté au lieu d'ethnie est volontaire.
- [4] Alain Cugno : *Op.cit*, P86
- [5] C. YOUNG, "*Introduction à la politique congolaise*", Bruxelles, C.R.I.S.P, 1965, P167
- [6] Jean-Claude WILLAME : « LA GUERRE DU KIVU vue de la salle climatisée et de la véranda », GRIP, Bruxelles, 2010,P12
- [7] Emmanuel Terray, « Le climatiseur et la véranda » dans *Afrique plurielle, Afrique actuelle. Hommage à Geoges Balandier*, Paris, Karthala, 1986, p37,40.
- [8] Gauthier de Villers en collaboration avec Jean OMASOMBO TSHONDA : « La transition manquée » in *CAHIERS AFRICAINS*, n°27-28-29, Paris, L'Harmattan, P14
- [9] Jean-Claude WILLAME, *op.cit*, P137
- [10] Gauthier de Villers en collaboration avec Jean OMASOMBO TSHONDA : *idem*,P15
- [11] Nous évoquons là la motion de censure adressée au premier ministre par le député UNC MAYO, qui avait été signée par 137 député mais qui le jour de sa discussion n'avait plus 41 signatures, les signataires ayant sous prétexte d'erreur d'appréciation, de pression, et autres retirer dans l'entre temps leurs signatures.
- [12] Jean-Claude WILLAME, *Op.cit*, P114
- [13] Lucien PYE : Cité par CRAWFORD YOUNG, *op.cit*, P256
- [14] AFDL : Alliance des forces démocratiques pour la libération de Congo
- [15] David VAN REYBROUK., *Congo, une histoire*, Actes Sud, Amsterdam, 2010, P466
- [16] David VAN REYBROUK.,*op.cit*, P466
- [17] Jean-Claude WILLAME, *op.cit*, P17
- [18] Jean NGOUBAL : BAYIBI NGAI BOMWANA, chanson inédite.
- [19] Frédéric LASSERE ET Emmanuel GONON : *Manuel de Géopolitique, enjeux de pouvoir sur des territoires*, ARMAND COLIN, Paris, 2008, PP315-316
- [20] Thomas HOBBS., Cité par Jean-Claude WILLAME, *op.cit*, P5